

MAIRIE D'ERMENONVILLE LA PETITE

35, rue Marcel PROUST
28 120 ERMENONVILLE LA PETITE
02/37/26/63/58
mairieermenonvillela-petite@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous installer à Ermenonville la Petite, et nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre commune. Afin de mieux vous connaître, et de vous informer, la commune a mis en place cette plaquette d'informations communales et intercommunales. Nous espérons qu'elle vous sera utile vous remercions et de l'attention que vous y porterez.



MAIRIE Permanence le Jeudi de 17h00 à 19h00.

35 rue Marcel Proust.
Vous pouvez nous contacter par courriel :
mairieermenonvillela-petite@wanadoo.fr
ou contacter M le Maire : Vincent CARNIS au 06-20.02.29.51
M Christian HULINE adjoint 06.45.56.72.90
Mme Maria ROQUAIN adjointe 06.89.21.72.07



ECOLES

Les enfants relevant des écoles maternelles ou primaires doivent s'inscrire à la mairie d'Illiers-Combray 11, rue Philibert Poulain tel 02.37.24.00.05. L'arrêt de bus est sur la place derrière l'église. Pour le collège Marcel Proust, prendre les renseignements au 02.37.24.00.13 (standard du collège).



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes d'Ermenonville organise le 01 mai la fête du printemps, le 14 juillet et un Ball trap en septembre. Si vous voulez faire partie de cette association, contacter Mme la Présidente au 02-37-42-53-91



LOISIRS

Aire de Jeux

Une aire de jeux est à votre disposition dans le jardin, derrière la mairie. Le portillon n'est pas fermé à clé, l'accès est libre. L'accès aux jeux se fait sous la responsabilité d'un adulte accompagnant.

La Pêche

La commune dispose de 2 mares, l'une à cotée de l'église, l'autre à la sortie du village en direction Illiers-Combray. La pratique de la pêche est gratuite.

Stade de Foot-Boulodrome

Le terrain de foot se trouve en sortie du village direction Luplanté. L'entrée est entre les numéros 41 et 43 rue Marcel Proust.

Promenades à pied ou VTT

Des chemins communaux (non balisés), permettent de faire le tour du village à pied ou en VTT, ou de rejoindre des communes voisines.

Salle communale

La commune dispose d'une salle pouvant recevoir 50 personnes. Cette salle est réservée aux habitants de la commune. La réservation se fait en Mairie.

Les tarifs pour la location sont :

Location 1 journée du samedi 08h00 au dimanche 11h ou du dimanche 08h à 20h: **130€** Location samedi et dimanche **160€** .Vin d'honneur **25€**
Caution 200€. Acompte 50% à la réservation.
Prestation ménage : **50€**



ORDURES MENAGERES

La commune dépend du SICTOM BBI (Bonneval-Brou-Illiers Combray)

Le ramassage des ordures ménagères se fait à la porte. Vous trouverez 3 bacs

Bac jaune : emballages recyclables et papiers

Bac gris : ordures résiduelles, déchets non recyclables

Bac vert : bouteilles en verre, pots et bocaux.

La collecte se fait pour les bacs gris et jaune le lundi. Merci de sortir vos poubelles le dimanche soir.

La collecte pour le bac vert se fait tous les 4eme jeudi du mois. Merci de sortir vos bacs le mercredi soir



ENVIRONNEMENT

Il est **INTERDIT de faire du feu sur l'ensemble du territoire de la commune** (article 84 du règlement sanitaire départemental). Les déchets verts doivent être déposés soit à la déchèterie d'Illiers Combray, soit à la Plate-forme végétaux de Dangeau Route de Saumeray .

Tél : 02 37 96 74 66

Vous pourrez également déposer à la déchetterie, les encombrants, les matériels électroniques ou électroménagers usagés, les gravats et ferrailles
Une plaquette d'informations concernant le tri est à votre disposition.

Horaires de la déchèterie d'Illiers-Combray : Zone Industrielle
tel 02.37.24.13.32

| Hiver | Été |
|---|--|
| du 01 novembre au 28 février | du 01 mars au 31 octobre |
| Lundi, vendredi et samedi 09h-11h45/ 13h30-17h15 | Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 09h00-11h45/14h00-18h15 |
| Mercredi 13h30-17h15 | Jeudi 09h00-12h00 |
| Jeudi 09h00-11h45 | Fermé mardi |
| Fermé mardi | |

Carrière municipale: la commune possède une carrière pour les gravats inertes : uniquement terre-pierres-ciment, réservée aux habitants de la commune. Personne à contacter M Carnis, maire ou M Huline, adjoint.



EAU

La commune est adhérente à un syndicat d'eau le SIAEP de Luplanté, Ermenonville la Petite et Epeautrolles.

Vous devez effectuer les démarches auprès de cet organisme Le secrétariat du syndicat est situé à la Mairie d'Ermenonville-La-Petite. T 02 37 26 63 58

En cas d'urgence, vous pouvez contacter M le Maire ou ses adjoints.